

Réf: Dossier N° 059080

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKD CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Treichville, Arras 4, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 29/10/2021 reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE ANGE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 19/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKD CONSTRUCTION »

Objet : La construction immobilière ;
Tous Bâtiments de Travaux Publics ;
Le lotissement ;
La vente de terrains ;
L'administration, la location et l'exploitation, la vente desdits biens meubles et immeubles ;
Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital social 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, Arras 4, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) : M AVY KADJO DANIEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05533 du 17/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37541/GTCA/RC/2021 du 17/12/2021

